

Science et technologie: production et développement de statistiques communautaires

2001/0197(COD) - 18/06/2002

La commission a adopté le rapport de M. Giuseppe NISTICO' (PPE-DE, I) qui approuve la proposition dans les grandes lignes, sous réserve de quelques amendements (procédure de codécision, 1ère lecture). Elle souhaite que la Communauté intensifie sa collaboration avec l'OCDE et d'autres organisations internationales, notamment en matière de statistiques sur les brevets et les activités de haute technologie. En ce qui concerne des statistiques sur la participation des hommes et des femmes aux activités scientifiques et technologiques, elle considère qu'il convient de travailler en coopération avec le groupe d'Helsinki (crée dans le cadre du projet "Les femmes et la science" de la DG 'Recherche' de la Commission) pour la collecte de statistiques de ce type. Enfin, la commission estime que la période de cinq ans proposée par la Commission pour la présentation au Parlement et au Conseil de son rapport évaluant la mise en oeuvre de la décision est trop longue. Elle propose par conséquent que le premier rapport soit rédigé quatre ans après l'entrée en vigueur de la décision et que les rapports ultérieurs soient présentés tous les trois ans.